

Retrouver l'histoire des âges de la vie au travail

XIV^e-XX^e siècle

Corine MAITTE et Didier TERRIER

En 1854, un grand industriel normand, Pouyer-Quertier, déclare vouloir importer en France une pratique courante, selon lui, outre-Manche : « Poussé comme un cheval de course, il (l'ouvrier-fileur) fournit une carrière de dix années au plus au bout desquelles l'*income-tax*¹ doit être là pour le secourir². » Formé très jeune et opérationnel vers 18 ou 19 ans, le fileur serait donc soumis à un rythme de travail pour lequel il faudrait conjuguer la force musculaire et l'endurance que l'on attribue à un adulte dans la force de l'âge, mais aussi la compétence qu'il a bien fallu acquérir avant d'être opérationnel. Arrivé à la trentaine, il serait usé et incapable de poursuivre sa tâche. Il s'agit là, fort probablement, d'une manifestation du cynisme dont Pouyer-Quertier est coutumier. Mais du moins pose-t-il sans fard à la fois la relation qui peut exister entre l'âge et les fonctions que l'on peut occuper dans l'univers productif et, plus largement, celle de la subordination implacable propre aux rapports de travail dans les nouvelles usines³.

Un demi-siècle plus tard, entre 1902 et 1905, Charles Benoist, alors député de la *Fédération républicaine* après avoir travaillé au journal *Le Temps*, futur rapporteur d'un projet de Code du Travail en 1905, publie dans la *Revue des Deux Mondes* une série d'articles sur « La Grande Industrie ». Le ton n'est plus le même. Il évoque longuement la main-d'œuvre affectée aux

1. Sans doute s'agit-il d'une allusion au système d'impôt qui permet de prendre en charge l'assistance des personnes ne pouvant plus travailler, même si le nouvel *income-tax* de 1842 marque plutôt un retrait de l'État anglais en ce domaine. Cf. DELALANDE Nicolas, « Histoire sociale et économique du Léviathan britannique : État, société et impôt en Grande-Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 54, 2007/1, p. 258-264. DOI : 10.3917/rhmc.541.0258, [https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2007-1-page-258.html].

2. POUYER-QUERTIER Augustin, *Enquête relative au régime de douane des cotons filés*, Paris, Imprimerie nationale, 1854, p. 181.

3. MINARD Philippe, « La subordination au travail : enjeux et questions », *Hypothèses*, 2023/1 (24), p. 91-98. DOI : 10.3917/hyp.201.0091, [https://www-cairn-info.univ-eiffel.idm.oclc.org/revue-hypotheses-2023-1-page-91.htm] ainsi que BAUER Cordula, « Rapports de subordination au travail. Constructions, pratiques et conflits de hiérarchie et de pouvoir », *Hypothèses*, n° 24, 2023/1, p. 15-25. DOI : 10.3917/hyp.201.0015, [https://www-cairn-info.univ-eiffel.idm.oclc.org/revue-hypotheses-2023-1-page-15.htm].

multiples tâches dans des établissements des secteurs minier, sidérurgique, mécanique ou encore textile, qui emploient plus de 500 personnes. Dans ses descriptions, il ne manque pas de distinguer les jeunes gens de moins de 18 ans, les hommes et les femmes adultes, classés par tranches d'âge de 10 ans en 10 ans, avant d'accorder beaucoup d'attention aux travailleurs les plus âgés. Il fait de temps à autre le lien entre l'âge et le salaire et ne cesse de l'associer à la pénibilité des tâches assignées à chacun pour en conclure que certains métiers font vieillir plus vite que d'autres. Ainsi, il constate qu'il

« y a plus d'ouvriers âgés dans l'industrie textile que dans les mines, la métallurgie, dans la construction mécanique, dans la verrerie. Mais si l'on admet que, passé 45 ans et quand il touche à la cinquantaine, l'homme, lentement usé par le travail en usine, est déjà un vieil ouvrier, en ce cas, il y a dans l'industrie textile moins d'ouvriers âgés que dans la mine, que dans la métallurgie, que dans la construction mécanique; il n'y en a guère plus que dans la verrerie⁴ ».

La formulation est emberlificotée, mais on comprend en le lisant attentivement qu'à ses yeux, les exigences du travail n'usent pas de la même manière selon la tâche que l'on effectue. Avoir 50 ans dans un tissage, c'est être « plus jeune » que d'avoir le même âge dans la mine. Usure différenciée des corps selon les postes de travail et les branches de l'industrie, mais encore prise en compte de l'adéquation entre la nature d'une tâche et l'âge de chacun, appréciation des formes de complémentarité entre des travailleurs de générations différentes, souci de distinguer les hommes et les femmes dans les effets du travail sur le vieillissement : à l'expérience du terrain, Charles Benoist remet en cause la naturalisation de l'âge défini par l'état civil. Alors que celle-ci est assez commune, il en fait, de manière certes implicite, « un phénomène biologique socialement retravaillé » selon l'expression de François Hubault⁵.

Certes, ce genre de constat n'est pas non plus nouveau⁶. Au XVIII^e siècle, Lepecq de la Clôture, un médecin renommé de Rouen, représentatif de la médecine hygiéniste de ce siècle, dit des paysans du bocage normand qu'« on ne (leur) donne que 10 ou 12 ans lorsqu'ils en ont 20, mais ils

4. BENOIST Charles, « La grande industrie », *La Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mai 1905, p. 268-294. Son travail est original même si la question de l'âge des travailleurs et notamment de la moindre productivité de ceux qui vieillissent est une préoccupation croissante du XIX^e siècle, une période où l'on commence aussi à faire de façon plus systématique des tables de mortalité différentielle selon les métiers. Cette pratique est cependant plus fréquente en Angleterre qu'en France où elles n'apparaissent qu'en 1912, cf. COTTEREAU Alain, « Usure au travail, destins masculins et destins féminins dans les cultures ouvrières, en France, au XIX^e siècle », *Le mouvement social*, n° 124, juil-sept. 1983, p. 71-112; LAVILLE Alain et VOLKOFF Serge, « Vieillesse et travail », in Pierre FALZON (dir.), *Ergonomie*, Paris, PUF, 2004, p. 145-158.

5. HUBAULT François (coordonné par), *Y a-t-il un âge pour travailler? Actes du séminaire Paris 1, juin 2011*, Toulouse, Octares Éditions, 2012.

6. De nombreux exemples sont cités par COTTEREAU Alain, « Usure au travail, destins masculins et destins féminins... », art. cité. Il cite notamment Pierre Vinçard, auteur d'un ouvrage inachevé sur les *Ouvriers de Paris*, vers 1852.

semblent des vieillards dès 40 ans ». Toute la démarche de Bernardino Ramazzini, fortement diffusée au XVIII^e siècle et au début XIX^e siècle, s'inscrit aussi dans cette volonté de lier la santé et l'âge aux caractères particuliers de chaque métier⁷. Toutefois, la démarche de Benoist, en s'inscrivant dans cette tradition, a aussi quelque analogie avec celles des sociologues actuels par son caractère systématique. Comme le note François Hubault en 2011 :

« Tous les postes n'exposent pas au même couperet de l'inaptitude : la répartition par âges selon les postes et dans les ateliers d'une même entreprise n'est pas aléatoire. On n'est pas vieux au même âge dans l'automobile (40-45 ans pour les OS hommes), dans l'électronique (30 ans pour les femmes), dans la confection (25 ans pour les femmes). Le vieillissement est un phénomène biologique socialement retravaillé. Le vieillissement invite chacun à développer des ruses-compétences, individuellement ou collectivement pour conserver, voire pour développer, l'efficacité⁸. »

Ces dernières décennies, sociologues, gérontologues et ergonomes ont souligné que l'âge calendaire ou chronologique (dès lors qu'il est noté, et ce n'est justement pas le cas ni dans toutes les sociétés, ni à toutes les époques, ni dans tous les milieux) s'articule avec l'âge biologique ou corporel (l'âge « de nos artères »), l'âge assigné par le regard d'autrui et l'âge statutaire (âge social) et, enfin, l'âge assumé par l'individu lui-même (âge « psychologique⁹ »). Tous ces aspects de l'âge sont, à des titres divers, des constructions sociales. Ainsi, l'intelligence des âges au travail ne se résume pas à la prise en compte du vieillissement de chacun et de chacune aux dates anniversaires, d'autant qu'il faut aussi les mettre en relation avec les questions de genre¹⁰, de position sociale¹¹, de provenance.... Il va en outre de soi que dans les sociétés anciennes, le caractère réduit de l'espérance de vie par rapport à ce qu'il est devenu à partir du XX^e siècle faisait jouer différemment les interactions entre ces différentes acceptions de l'âge.

7. RAMAZZINI Bernardino, *Des maladies du travail*, Alexitère Éditions, 1990 ; COTTEREAU Alain, « Usure... », art. cité.

8. HUBAULT François (coordonné par), *Y a-t-il un âge pour travailler?*, op. cit.

9. La notion d'âge social est notamment mise en avant par PHILIBERT Michel, *L'échelle des âges*, Paris, Seuil, 1968 ; d'âge fonctionnel par TEIGER Catherine, « Penser les relations âge/travail au cours du temps », in Jean-Claude MARQUIÉ, Dominique PAUMÈS et Serge VOLKOFF (coord.), *Le travail au fil de l'âge*, Toulouse, Octarès Éditions, 1995, p. 15-72. Voir aussi CAMBOIS Emmanuelle, LABORDE Catherine et ROBINE Jean-Marie, « La double peine des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte », *Populations et Sociétés*, n° 441, 2008, p. 1-4. La notion d'âgisme a été théorisée notamment par BUTLER Robert N., « Age-ism: Another Form of Bigotry », *Gerontologist*, 9, 1969, p. 243-246. Pour tout cela, voir aussi RENNES Juliette, « Âge biologique versus âge social : une distinction problématique », *Genèses*, 2019/4, p. 109-128 et RENNES Juliette, « Déplier la catégorie d'âge. Âge civil, étape de la vie et vieillissement corporel dans les préjugés liés à l'«âge» », *Revue française de sociologie*, vol. 60, n° 2, 2019, p. 257-284.

10. FELLER Élise, « Les femmes et le vieillissement dans la France du premier XX^e siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, en ligne, 7 | 1998, mis en ligne le 3 juin 2005.

11. JASPARD Maryse, BROWN Élisabeth et BATTAGLIOLA Françoise, « Itinéraires de passage à l'âge adulte : différences de sexe, différences de classe », *Sociétés contemporaines*, n° 25, 1997, p. 85-103.

Aussi, pour reprendre les mots de Gaston Bachelard, « l'objet que nous construisons nous désigne plus que nous le désignons ».

C'est ainsi que la question des âges de la vie au travail s'est posée avec une acuité grandissante à partir du milieu du XIX^e siècle quand, à partir de Villermé, on s'est mis à mesurer les incidences de la peine au travail sur le bon équilibre des populations : pour devenir de bons soldats, pour être de bonnes reproductrices, garçons et filles ne devaient pas être soumis trop jeunes à un labeur excessif. Quel que soit son degré d'application, la législation sur les âges au travail des enfants, des jeunes filles et des femmes est donc un point de repère parmi d'autres pour mesurer la relation progressivement établie entre la vie au travail et l'utilité sociale de chacun.

C'est donc un autre aspect des âges de la vie dont il faut aussi parler : l'âge statutaire/légal/juridique et plus largement les positions d'âges ou âges de la vie conçus en termes d'étapes. Se serait ainsi progressivement institutionnalisé, selon Martin Kohli¹², un parcours de vie tripartite dont les traces dans la pensée occidentale sont très anciennes puisqu'elles remontent à Aristote. La peinture de la renaissance italienne en a donné des tableaux fameux (Giorgione, *Le tre età dell'uomo*, 1500 ; Tiziano, *Le tre età dell'uomo* 1512 et *Allegoria della prudenza*, 1560). Patrice Bourdelais s'est contenté de le faire remonter à la fin du XVIII^e siècle¹³ : pour Colbert ou Gregory King, c'est la capacité à porter des armes qui permet de répartir la population en fonction d'un unique critère dissociant ceux qui ne peuvent pas ou plus en porter et ceux qui sont en état de combattre. Cette tripartition s'est ensuite transformée. Du port des armes, elle a glissé au monde du travail : l'âge adulte, identifié à celui de la vie professionnelle, ayant un avant, la jeunesse, et un après, la retraite¹⁴. Elle a ainsi acquis, au XX^e siècle, le caractère d'une évidence, et ce jusque très récemment.

Elle n'est pourtant qu'une façon parmi d'autres de classer par âges la population. Il en existe beaucoup d'autres qui, la plupart du temps, trouvent une correspondance avec le monde naturel : les quatre âges de la vie comme les quatre humeurs et les quatre saisons ; les sept âges et les sept planètes ; les 12 âges et les 12 mois de l'année, etc.¹⁵. Mais très peu sont en relation avec le monde du travail.

12. KOHLI Martin, « Le cours de vie comme institution sociale », *Enquête*, en ligne, 5 | 1989, mis en ligne le 27 juin 2013, 10.4000/enquete.78 ; mais aussi CARADEC Vincent, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2008 (4^e édition 2022), p. 17 ; contrairement à ce qu'il dit, ce n'est sans doute pas tant l'industrialisation du XIX^e siècle que la scolarisation qui institutionnalise ce type de parcours, notamment en marquant la césure entre différents états (élève, travailleur) et en rendant visible et potentiellement plus compliqué le passage de l'un à l'autre cf. en ce sens DUBAR Claude, « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et sociétés*, n° 7, 2001/1, p. 23-36. DOI : 10.3917/es.007.0023, [https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2001-1-page-23.html].

13. BOURDELAIS Patrice, *L'âge de la vieillesse*, Paris, Odile Jacob, 1993.

14. VAN DE VELDE Cécile, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin, 2015.

15. Voir notamment SCHMITT Jean-Claude, « L'invention de l'anniversaire », *Annales Histoire Sciences sociales*, 2007/4, p. 793-835 ; PHILIBERT Michel, *L'échelle des âges*, op. cit. ; SEARS Elizabeth, *The Ages*

Depuis les années 1970, la flexibilisation, voire la pulvérisation croissante des parcours de vie professionnels à l'aune de l'allongement de la formation initiale, des restructurations et de la mobilité de la main-d'œuvre, ou bien encore la forte croissance des travailleurs « âgés », sont autant de raisons qui, loin d'être exhaustives, ont poussé sociologues, ergonomes, et gérontologues à repenser leurs démarches¹⁶. Il est hors de question ici d'esquisser l'évolution et le renouvellement multiformes de ces analyses. Disons seulement que l'approche tripartite, très figée, a laissé place aux analyses plus dynamiques et plus individualisée. Aux âges, projetant un ordre prédéfini d'étapes, les mêmes pour tous, se succédant « comme des segments sur la ligne droite du temps¹⁷ », se substituent la reconstitution de la diversité des parcours générationnels et individuels. Au lieu d'âges, on parle alors de biographies, aux cycles se substituent les parcours et les seuils cèdent leur place aux processus¹⁸. L'intelligence des âges de la vie procède d'une lecture moins collective, plus fluide et plus diversifiée. Ainsi, à l'étude de la vieillesse définie par un seuil, quel qu'il soit, se sont substituées les recherches sur les processus de vieillissement¹⁹; à des catégories prédéfinies ont succédé des réalités mouvantes et complexes où les différences individuelles s'accroissent avec le nombre des années, la formation initiale, le secteur d'activité. En quelque sorte, le vieillissement n'a pas d'âge.

Les historiens n'ont pas fait montre d'une telle réceptivité aux grandes questions liées à l'âge des travailleurs. Non pas qu'ils les aient ignorés. Les âges de la vie, comme en sociologie, ont fait l'objet de recherche individuelles, voire de grandes synthèses collectives, consacrées soit à la vieillesse²⁰, soit à la

of *Man. Medieval Interpretations of the Life Cycle*, Princeton, Princeton University Press, 1986; LETT Didier, « Vieillesse », in Claude GAUVARD, Alain DE LIBERA et Michel ZINK (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, 2002, p. 1447.

16. Voir notamment pour un point très complet à l'aube des années 2000, TEIGER Catherine, « Penser les relations... », art. cité.

17. VAN DE VELDE Cécile, *Sociologie...*, op. cit., p. 9.

18. COLLET Beate, « Cécile van de Velde, Sociologie des âges de la vie », *Temporalités*, en ligne, 23|2016, [http://journals.openedition.org/temporalites/3449], mis en ligne le 10 octobre 2016, consulté le 9 novembre 2022; [https://doi.org/10.4000/temporalites.3449]; cf. aussi les numéros de la revue *Temporalités*, (n° 2 « Générations », n° 6/7 « Transmettre », n° 11 « Les parcours individuels dans leurs contextes », n° 20 « Varia »). ENNUYER Bernard, « À quel âge est-on vieux? La catégorisation des âges : ségrégation sociale et réification des individus », *Gérontologie et société*, n° 138, septembre 2011, p. 127-142. BOURDELAIS Patrice, BIDEAU ALAIN et LÉGARÉ Jacques, *De l'usage des seuils. Structures par âge et âges de la vie*, Société de démographie historique, 2000.

19. Pour une synthèse, voir notamment TEIGER Catherine, « Penser les relations... », art. cité et CARADEC Vincent, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, op. cit.

20. MINOIS Georges, *Histoire de la vieillesse en Occident. De l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Fayard, 1987; BOIS Jean-Pierre, *Les vieux. De Montaigne aux premières retraites*, Paris, Fayard, 1988; GUTTON Jean-Pierre, *La naissance du vieillard*, Paris, Aubier, 1988; TROYANSKI David, *Miroirs de la vieillesse en France au siècle des Lumières*, Paris, Eshel, 1992 (1989); BOURDELAIS François, *L'âge de la vieillesse*, op. cit.; GROPPI Angela, « Le devoir de travailler jusqu'à la fin de ses jours. Le travail des personnes âgées dans la Rome pontificale », *Mélanges de l'École française de Rome – Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, n° 123, 2011/1, p. 21-28.

jeunesse²¹. S'ils se sont interrogés sur les seuils changeants de ces âges, ils n'ont pas remis en cause une analyse guidée essentiellement par l'âge chronologique. Certains de ces travaux ont été attentifs à la réalité démographique des âges à des époques où l'espérance de vie était relativement réduite. Ils ont été également soucieux d'analyser les représentations, non pas tant de la jeunesse que de la vieillesse et ont privilégié l'évolution de la place des personnes âgées dans la société occidentale, en mettant l'accent sur la grande dépendance, voire sur les premiers systèmes de pensions et de retraite (ceux des soldats analysés par Jean-Pierre Bois ; ou celles fournies par les institutions charitables romaines étudiées par Angela Groppi²²).

Tous ces travaux sont importants. Ils permettent notamment de mieux contextualiser les catégories d'âge dont ils traitent et de fournir un garde-fou préservant de tout anachronisme : quelle que soit l'activité à laquelle se livre un travailleur, son « âge » est le fruit d'une construction sociale toujours historicisée. Toutefois, ces approches restent très compartimentées. Patrice Bourdelais est l'un des seuls à s'être interrogé sur la formation d'un groupe d'âge, les vieux, et sur l'émergence de la notion même de vieillissement de la population dont il montre bien que c'est une construction intellectuelle récente dont il récuse la pertinence. En ce sens, le seuil de 60 ans, admis à partir du ^{xix}^e siècle pour situer l'entrée dans la vieillesse, n'a guère de sens pour les temps anciens, pas plus qu'aujourd'hui. Encore faut-il tout de suite nuancer cette affirmation car on ne peut aussi qu'être surpris au fond par la longue durée de ce seuil que bien des écrits de l'époque médiévale et moderne considèrent comme celui de l'entrée dans la vieillesse (avant celui de l'entrée dans la sénilité, après 80 ans), alors même que seulement 15 % de la population atteint cet âge au ^{xviii}^e siècle²³. Après bien d'autres, le chevalier de Jaucourt estime, dans l'article « vieillesse » qu'il écrit pour l'Encyclopédie Diderot-d'Alembert, que cette décennie marque l'accélération du vieillissement physiologique, même si les effets initiaux de ce processus se font sentir plus tôt²⁴.

Bon nombre de ces recherches individuelles ou collectives consacrent cependant une place très réduite au travail et aux travailleurs, qui

21. Les deux ouvrages de synthèse de référence sont, en français, LEVI Giovanni et SCHMITT Jean-Claude (dir.), *Histoire des jeunes en Occident*, t. I : *De l'Antiquité à l'époque moderne*, t. II : *L'époque contemporaine*, Paris, Seuil, 1996 ; BECCHI Egle et JULIA Dominique (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident*. vol. 1 : *De l'Antiquité au ^{xvii}^e siècle*, vol. 2 : *Du ^{xviii}^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 1998.

22. BOIS Jean-Pierre, *Les vieux...*, *op. cit.* ; GROPPi Angela, « Le devoir de travailler... », art. cité.

23. Charles-Marie DE LA RONCIÈRE choisit la limite des 65/70 ans pour parler de « véritables vieux » cf. « La vie privée des notables toscans au seuil de la Renaissance », in ARIÈS Philippe et DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. II : *De l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, 1999, p. 161-300, p. 225-228.

24. JAUCOURT Louis de, « Vieillesse », in *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, Paris, Le Breton, 1765, vol. 17, ici p. 259 (cité dans l'article de Suzanne Rochefort dans ce livre).

n'apparaissent généralement pas dans les grandes synthèses historiques sur la vieillesse ou sur l'enfance et la jeunesse, sauf en ce qui concerne le ^{xix}^e siècle²⁵. Pour trouver des réflexions sur les âges au travail, il faut donc se tourner vers les monographies ou les synthèses portant sur les mondes du travail en général.

Les travaux sur l'apprentissage à l'époque préindustrielle sont les plus anciens et les plus nombreux sans doute²⁶. Il va de soi que la recherche s'est orientée du côté où les sources étaient les plus abondantes et les plus « évidentes ». Il n'en sera pas question ici. De façon plus large, en ce qui concerne l'enfance au travail, la plupart des recherches se sont concentrées sur le ^{xix}^e siècle, particulièrement en Angleterre. La question centrale est de savoir si la première industrialisation a aggravé la condition des enfants des classes populaires²⁷. Cette question a aussi été posée en France, notamment par Colin Heywood dès 1988²⁸.

Pour glaner des informations supplémentaires dans les travaux des historiens et historiennes, il faut parcourir les grandes thèses des années 1960-1980 consacrées notamment aux mondes paysans et ouvriers²⁹ ou, en Italie, les recherches de Richard Rapp sur Venise qui avait tenté de calculer la structure par âges dans les métiers corporés vénitiens avec la tripartition apprentis, compagnons, maîtres³⁰.

Dans le fort dynamisme de l'histoire des mondes du travail depuis les années 2000-2010, il faut bien dire que l'on peine à trouver des prises en compte des âges, si ce n'est encore une fois dans les travaux sur l'apprentissage dont les études renouvelées ont bien montré comment il n'était pas forcément lié à une tranche d'âge fixe (en gros 7-14 ans), mais pouvait au contraire impliquer des hommes (et certaines femmes) d'âge avancé, notamment dans le cas de « seconde carrière³¹ ». De façon très

25. PERROT Michelle, « La jeunesse ouvrière », in *Histoire des jeunes en Occident*, t. II, *op. cit.*, p. 85-142; CHASSAGNE Serge, « Le travail des enfants aux ^{xviii}^e et ^{xix}^e siècle », in *Histoire de l'enfance en Occident du ^{xviii}^e siècle à nos jours*, *op. cit.*, p. 224-272.

26. Voir par exemple et pour une bibliographie plus complète le dossier qu'y a consacré la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* en 1993 (« Apprentissages, ^{xvi}^e-^{xx}^e siècle », t. XL, n° 3, juillet-septembre 1993) et la bibliographie dans les articles et ouvrages les plus récents cités note 29.

27. Pour une synthèse, cf. MINARD Philippe, « Le travail des enfants en Angleterre, années 1750-1850 : essai de synthèse », *Annales historiques de la Révolution française*, 2023/3 (n° 413), p. 19-45, [<https://www-cairn-info.univ-eiffel.idm.oclc.org/revue-annales-historiques-de-la-revolution-francaise-2023-3-page-19.html>].

28. HEYWOOD Colin, *Childhood in nineteenth-century France. Work, health and education among the "classes populaires"*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988. Et *id.*, *A History of Childhood: Children and Childhood in the West from Medieval to Modern Times*, Polity, 2001.

29. PIERRARD Pierre, *La Vie ouvrière à Lille sous le Second empire*, Paris, Bloud et Gay, 1965 ; HUBSCHER Ronald, *L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais : du milieu du ^{xix}^e siècle à 1914*, Arras, Mémoires de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, 1979-1980 ; LEQUIN Yves, *Les Ouvriers de la région lyonnaise : 1848-1914*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1977 ; TREMPÉ Rolande, *Les mineurs de Carmaux : 1848-1914*, Paris, Éditions ouvrières, 1971 ; PERROT Michelle, *Les ouvriers en grève : France, 1871-1890*, Paris, La Haye, Mouton, 1973.

30. RAPP Richard Tilden, *Industria e decadenza economica a Venezia nel 17 secolo*, Rome, Il veltro, 1986.

31. BELLAVITIS Anna et SAPIENZA Valentina (dir.), *Apprenticeship, Work, Society in Early Modern Venice*, Londres/New York, Routledge, 2023 ; BELLAVITIS Anna, FRANK Martina et SAPIENZA

récente, un beau dossier des *Annales historiques de la Révolution française* dirigé par Caroline Fayolle et Côme Simien a été consacré plus largement au travail des enfants de part et d'autre de 1789³².

Au total, les études historiques citées présentent à nos yeux au moins trois inconvénients majeurs :

1. Sauf en ce qui concerne le travail des enfants et des adolescents, ils n'abordent que de manière très évanescence la relation entre l'âge et le travail. Et, quand ils le font, c'est rarement avec le souci de montrer les contrastes qui peuvent exister selon les secteurs d'activité et les postes de travail. D'ailleurs, rares sont les analyses de situations de travail qui tiennent compte de l'évolution des techniques et de la diversité ou de l'évolution des compétences – et donc des âges – qu'elles requièrent. Dans une filature du XIX^e siècle, un même poste de travail recouvre par exemple des gestes et des postures, des déplacements et une habileté qui sont l'apanage de travailleurs masculins ou féminins, tantôt dans la force de l'âge, tantôt vieillissant³³. Plus largement, ce sont les situations de travail et leur adéquation à chacun et chacune au fil des âges qu'il faut prendre en compte en fonction des procédés de fabrication qui se transforment et évoluent, s'intensifient à certaines périodes, tant à la ville qu'à la campagne, dans l'artisanat et l'agriculture comme dans l'industrie ou les services.
2. Ensuite, presque tous ces ouvrages se cantonnent à l'étude d'une catégorie d'âge prédéterminée et sacrifient à un cadre normatif. Cette attention fait le plus souvent de la dynamique des parcours professionnels un angle mort. Il est certes de notables exceptions : tout d'abord, celle d'Alain Cottureau qui, en 1983, insistait sur les savoirs pratiques ouvriers et l'art de gérer au mieux un cours de vie au travail. Manifestement, ils entendaient résister aux modèles d'usure féminin et masculin établis par le capitalisme industriel du XIX^e siècle³⁴. Dans une veine assez semblable, Ronald-Frans Melchers, à la fin des années 1980,

Valentina (dir.), *Garzoni. Apprendistato e formazione tra Venezia e l'Europa in età moderna*, Mantoue, Universitas studiorum, 2017. Pour la France, voir le Projet « L'apprentissage en France aux XVIII^e et XIX^e siècles » mené par Claire Lemerrier (Science Po), Clare H. Crowston (université de l'Illinois) et Steven L. Kaplan (université Cornell) – septembre 2015-septembre 2017 ; LEMERCIER Claire, « À qui l'apprentissage donne-t-il du pouvoir ? (France, XIX^e siècle) », *Mélanges de l'École française de Rome – Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, en ligne, 131-1 | 2019, [http://journals.openedition.org/mefrim/6020], mis en ligne le 30 juin 2019, consulté le 23 mars 2024 ; DOI : [https://doi.org/10.4000/mefrim.6020] ; KAPLAN Steven, *Transmettre, soumettre, socialiser. Essai sur l'apprentissage de Colbert à la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2023.

32. FAYOLLE Caroline et SIMIEN Côme, « L'enfance laborieuse, envers de la modernité », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 413, 2023/3, p. 3-18, [https://www-cairn-info.univ-eiffel.idm.oclc.org/revue-Annales-historiques-de-la-revolution-francaise-2023-3-page-3.html].

33. Cf. les réflexions de MOLINIÉ Anne-Françoise, GAUDART Corinne et PUEYO Valérie (coord.), *La vie professionnelle : âge, expérience et santé à l'épreuve des conditions de travail*, Toulouse, Octarès Éditions, 2012.

34. COTTEURAU Alain, « Usure au travail... », art. cité.

mettait l'accent sur les parcours professionnels dans la France du XIX^e siècle, analysés comme autant de moments de vie, porteurs de projets de la part des hommes et des femmes qui, pour la plupart, ne souhaitaient pas vieillir à l'usine³⁵. En laissant de côté cet aspect, l'on risque au contraire d'être totalement inattentif à l'expérience de l'avancée en âge. Qu'en est-il du glissement à l'usine ou aux champs entre le stade de l'enfance et celui du monde des adultes? Qu'en est-il des fins de vie professionnelles, de l'adaptation des activités productives au vieillissement de la main-d'œuvre selon les époques et les secteurs d'activité? Qu'en est-il, plus largement, des carrières de ceux qui gravissent – et pour quelle issue – les marches de la promotion au travail? Comment gère-t-on l'activité professionnelle avec son parcours de vie, entendu dans sa totalité, aux différents moments de son existence?

3. Enfin, quand elle existe, l'approche des âges au travail ne prend pratiquement jamais en compte le côtoïement des générations à l'ouvrage³⁶. Plus largement, peu est dit sur les formes de complémentarité qui existent entre générations, cohortes et tranches d'âge. En longue durée, il existe pourtant des formes d'organisation du travail qui, en sollicitant des aptitudes et des compétences dissemblables, unissent des travailleurs et des travailleuses d'âges différents. Dans ce cas, il est fréquent d'associer des « jeunes », des hommes et des femmes déjà rompus au travail et des personnes âgées de manière à concilier efficience productive et coûts salariaux. Les exemples ne manquent pas. Citons simplement ceux des verreries où les enfants sont aussi nécessaires que les hommes adultes et les vieux dans la gestion d'ensemble des opérations, ou bien encore pour des raisons identiques, ce que l'on rencontre dans les mines, le textile ou bien des industries agroalimentaires.

Ce volume s'efforce donc, à l'exemple des sociologues et des ergonomes, de considérer les âges de la vie au travail comme des constructions sociales et des processus plutôt que comme des états stabilisés. Il faut donc les considérer dans leur globalité, déplaçant par là même le regard depuis les ruptures vers les continuités, les articulations ou les bifurcations d'une étape de la vie professionnelle à une autre. Le pari est de faire dialoguer des périodes et des secteurs tout à fait différents pour y traquer, parfois difficilement, la question des âges. Les articles s'inscrivent donc dans la perspective des sociologues qui promeuvent non plus des catégories d'âges mais des trajectoires, voire des biographies. Dans cette perspective, nous avons regroupé cinq contributions qui ouvrent le volume car elles dessinent des « Parcours

35. MELCHERS Ronald-Frans, « La vieillesse ouvrière : normativité et gestion de la vie », *Déviance et Société*, n° 3, 1988, vol. 13, p. 197-236.

36. CARACAUSSI Andrea, « Beaten Children and Women's Work in Early Modern Italy », *Past and Present*, n° 222, 2014/1, p. 95-128.

de vie au travail » (partie I). Chacune à leur manière, elles dessinent un chemin où les différents stades de la vie professionnelle n'ont de sens que les uns par rapport aux autres. Mais encore a-t-il fallu, pour reconstituer ces trajectoires professionnelles, vaincre le mutisme des sources. Celles-ci permettent rarement aux historiens de suivre les individus pas à pas dans leur itinéraire professionnel. C'est là une tâche d'autant plus difficile qu'ils sont fréquemment instables et que, par conséquent, nous ne les saisissons souvent qu'à une seule étape de leur trajectoire. Quand tel est le cas, il faut donc se rabattre sur des situations de travail plus statiques, soit successivement les débuts de la vie au travail (partie II), puis la gestion du vieillissement au labeur (partie III) avant que travailleurs et travailleuses ne battent en retraite, selon des modalités fort diverses (partie IV). Ce choix est parfois arbitraire, car, comme on le verra, certaines contributions pourraient être placées dans l'une ou l'autre partie dès lors que toutes se font naturellement écho. Par-delà la diversité des situations abordées, chacune de ces parties prend son sens comme un moment dans de potentielles trajectoires.

Mais retenons aussi quelques thèmes qui courent tout au long de ces différentes contributions, par-delà l'organisation de l'ouvrage. Le premier d'entre eux est celui de la construction sociale de l'âge, une construction ici « vue d'en bas » ou du moins du point de vue des scripteurs de sources servant à l'histoire du travail, tels les notaires, les comptables, les fabricants, les recenseurs, mais aussi les juges qui ont à trancher les litiges au travail (Victor, Rochefort, Bernardi, Grassi, Milleron, Hatzfeld). Il est intéressant de souligner l'appropriation tardive, au niveau de la pratique, d'une approche strictement calendaire de l'âge (Zucca-Michelotto, Pigenet). D'ailleurs, le terme de « jeunes » n'a pendant longtemps pas forcément à voir avec le seul nombre des années (Victor, Wilmart, Scherman, Rolla). Tous retrouvent l'idée de Bourdieu selon laquelle « la jeunesse n'est qu'un mot ». « Jeune » peut avant tout désigner une situation de subordination, une place dans la famille aussi, mais pas forcément un âge calendaire, ni forcément une rémunération différentielle. C'est avec le développement de l'industrialisation que les « jeunes » sont très progressivement écartés du monde de la production au profit de celui de la formation (Robic, Lembré).

Le deuxième fil conducteur est celui de la « carrière ». Il s'agit déjà là d'une notion complexe pour l'époque contemporaine³⁷, alors même que les sources sont relativement abondantes en la matière. S'attaquer à cette question pour les périodes anciennes est donc particulièrement difficile. Quatre contributions s'y risquent néanmoins (Scherman, Rolla, Rochefort, Kasdi-Terrier), ouvrant ainsi un chemin pour des études futures. Beaucoup d'articles s'interrogent également sur la façon dont se combinent les âges

37. HUGHES Everett, « Carrières, cycles et tournants de l'existence », in *Le regard sociologique*, chap. xi, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996, p. 165-185.

avec d'autres variables importantes dans le monde du travail, notamment les divisions genrées (Scherman, Rochefort, Kasdi-Terrier, Labbé). Certes, fréquemment invisibilisées, celles-ci sont constamment à l'œuvre et différencient souvent, quand elles s'articulent avec les âges, les parcours des femmes de ceux des hommes. Certaines des études ici réunies insistent enfin sur la nécessité de comprendre les dynamiques d'âges au travail à travers des parcours familiaux et non seulement individuels (Scherman, Rolla). Là encore, l'insertion différenciée des jeunes filles et des garçons, les trajectoires professionnelles des femmes et des hommes sont conditionnées par la place de chacun dans la famille.

De la sorte, les contributions ici proposées permettent de prendre une première distance avec une histoire cloisonnée en retrouvant les dynamiques de la montée en âge faites de continuités, de bifurcations et d'adaptations. Ainsi, nous pouvons essayer de faire la part entre réalités biologiques et construction sociale dans l'histoire des âges de la vie au travail. Si l'altération progressive des corps est une fatalité, elle est malgré tout aussi le fruit d'une histoire collective et individuelle, de choix et de stratégies d'acteurs³⁸. En ce sens, ce livre constitue un premier ensemble de recherches vers une approche plus dynamique de l'histoire des âges de la vie au travail.

38. DUBAR Claude, « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et sociétés*, n° 7, 2001/1, p. 23-36, ici p. 23.